



#LALETTEDELAELANCE

Construire la France de 2030

L'édito

Le 3 septembre 2020, le Premier ministre a présenté le plan France Relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise.

Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont conséquents et se veulent à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit $\frac{1}{3}$ du budget annuel de l'État

Avec France Relance, nous voulons construire aujourd'hui la France de 2030.

La France de 2030 devra être plus verte, plus respectueuse du climat.

La France de 2030 devra être plus indépendante, plus compétitive, plus attractive.

La France de 2030 enfin devra pouvoir compter sur des femmes et des hommes bien formés.

La relance passera par les territoires. En Corrèze, l'État entend agir pour accompagner l'ensemble des collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques du département et garantir la mise en œuvre pleine et entière de France Relance.

Avec France Relance, nous nous donnons les moyens de revenir plus forts encore qu'avant la pandémie. La décennie qui s'ouvre peut être une période où la France et l'Europe seront l'avant-garde d'une économie prospère, écologique et humaine. C'est ce qui se joue aujourd'hui.

Cette #lettredelarelance a pour ambition de vous informer régulièrement, sur les dispositifs, les appels à manifestations d'intérêt et autres appels à projets qui ponctueront le plan de relance.



Salima Saa - Préfète de la Corrèze

Un « plan de réinvention de l'économie française, d'accélération de nos transformations, pour une économie plus décarbonée et plus compétitive »

Bruno Lemaire

Prenez connaissance de la globalité du plan de relance au travers du dossier de presse et de la totalité des mesures publiés sur le site du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/dossier-presse-plan-relance.pdf

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

Réunion avec les socio-professionnels

La préfète de la Corrèze a réuni, ce jeudi 17 septembre 2020, les chambres consulaires, les branches professionnelles et des chefs d'entreprises pour présenter le plan de relance et sa déclinaison



en Corrèze.

Cette démarche s'inscrit dans un partenariat avec les acteurs du monde économique qui a commencé dès le confinement lié à la crise sanitaire du COVID19 et à ses conséquences sur l'activité économique départementale.

Cette réunion a permis de faire un point de situation de l'économie en Corrèze, sur les dispositifs d'urgence mis en oeuvre par le Gouvernement pour les accompagner, mais surtout pour regarder vers l'avenir.

C'est ainsi que l'accent a été mis sur France Relance et deux de ses axes, la compétitivité et la cohésion : baisse des impôts de production, renforcement des fonds propres des TPE/PME, sauvegarde de l'emploi et aides aux employeurs, formation.



Déclinaison de France Relance en Corrèze

Opérationnelle, c'est le maître mot que la préfète de la Corrèze et les consulaires souhaitent donner au déploiement de France Relance dans le département.

Pour cela, il est créé, à la préfecture, un bureau de la relance, véritable agent de liaison entre les porteurs de projets, les consulaires, les collectivités et l'ensemble des services de l'État.

Il aura pour rôle d'informer sur les dispositifs, d'orienter, de recenser les projets et les points de blocage et d'accompagner les acteurs économiques et les porteurs de projets.

Les consulaires constitueront la tête de pont du dispositif au contact des entreprises.

Une adresse mel, un numéro de téléphone pour contacter France Relance en Corrèze

pref-relance@correze.gouv.fr

05-55-20-55-11



